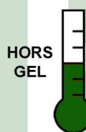
Répulsif gibier



AMM : N° 9900023
Usage : Répulsif - Protection des végétaux contre le gibier
Formulation : liquide applicable sans dilution (AL)
Composition : 0,11 g/l benzoate de denatonium
Classement Santé et Environnement : Non classé
Stockage et Transport : Hors gel et se référer à la FDS

ARBINOL B : 1L / Edition 01/2009



Répulsif longue durée pour la protection des végétaux

DEFINITION : Grâce à sa formulation et à la conbinaison de plusieurs modes d'action, ARBINOL B est un répulsif résistant à la pluie. Il offre une protection préventive de longue durée aux végétaux contre les dégâts occasionnés par le gibier. Employé selon nos recommandations, ARBINOL B ne présente aucun danger pour l'homme, le gibier, les abeilles et la faune auxiliaire. L'AMM permet à l'utilisateur de respecter les critères de certification environnementale et de gestion durable.
● **ARBINOL B est exempt de classement Santé et Environnement.**

MODE D'ACTION : ARBINOL B est une préparation liquide prête à l'emploi, qui forme sur la plante une pellicule protectrice répulsive. Elle adhère aux végétaux et résiste plusieurs mois aux intempéries. La pellicule de protection blanche a la propriété de rendre la végétation traitée non comestible, inconsommable par le gibier et sa couleur, d'identifier les végétaux protégés.
ARBINOL B est doté d'un goût extrêmement amer, insupportable et persistant, d'une légère odeur caractéristique pour le gibier, de composants résistants aux facteurs climatiques. La substance active est un puissant amérisant, largement utilisé pour prévenir les risques d'ingestion accidentels. Le benzoate de denatonium agit quasiment à l'état de trace. Inodore et non toxique, elle est à ce jour la plus amère et la plus persistante des substances connues. Par apprentissage des trois modes d'action ► pellicule protectrice blanche ►► odeur caractéristique ►►► hyper amertume des végétaux, le gibier identifie les végétaux protégés par ARBINOL B, est contraint à ne pas les consommer puis est conduit à ne pas récidiver.
● **80% d'efficacité 7 mois après l'application.**

EPOQUE D'UTILISATION : ARBINOL B peut être appliqué aussi bien en hiver qu'en été. Les meilleurs résultats sont toutefois obtenus en intervenant au moment des plus fortes attaques du gibier. En évitant de traiter par temps pluvieux ou sur des végétaux humides, la protection répulsive sera de plus longue durée, quelles que soient les conditions atmosphériques après application.
● **ARBINOL B peut être appliqué toute l'année. Agiter le bidon avant l'emploi.**

Distribué par :



DOSES ET MODE D'EMPLOI : ARBINOL B s'utilise aussi bien par pulvérisation, badigeonnage et trempage des végétaux. Selon le mode d'application et la durée de protection recherchée, traiter le tronc, la tige, la pousse terminale ou l'ensemble de la partie aérienne des végétaux - Sans dilution pour une protection la plus longue - Diluer dans 50% d'eau lorsqu'une protection moins longue est requise.

● **Trempage**
Convient pour les végétaux à planter. Traiter la partie aérienne des végétaux, de la pousse terminale au collet. Ne pas tremper les racines.
Plants / pépinières : Compter 5 à 12 litres/1000 plants suivant la taille (sans dilution). Verser la quantité de produit nécessaire dans une bassine. Tremper les plants, puis les agiter pour les ressuyer. Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter.

● **Badigeonnage**
Convient pour les végétaux à planter et en place. Appliquer manuellement une couche épaisse et continue à l'aide d'une brosse, d'un pinceau ou à la main gantée. Ne pas badigeonner les racines.
Troncs / tiges : Compter 1 litre/80 à 150 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 5 à 8 litres/1000 plants sur la pousse, 9 à 12 litres/1000 plants de la pousse au collet. Verser la quantité de produit nécessaire dans un seau. Badigeonner de façon régulière et visible pour le gibier. Laisser sécher la pellicule protectrice avant de planter. Nettoyer le matériel à l'eau claire avant séchage du produit.

● **Pulvérisation**
Convient pour les végétaux en place et en jauge. Utiliser un appareil de pulvérisation à pompe ou à pression. Afin d'obtenir la persistance d'action la plus longue, la pellicule protectrice doit être continue et d'une épaisseur d'environ 1 mm.
Troncs / tiges : Compter 1 litre/150 à 300 arbres et arbustes de petit diamètre (sans dilution).
Plants / pépinières : Compter 2 à 3 litres/1000 plants sur la pousse, 3 à 6 litres/1000 plants de la pousse terminale au collet. Agiter le bidon avant de verser dans le pulvérisateur. Pulvériser de façon uniforme et visible pour le gibier. Nettoyer le pulvérisateur à l'eau claire avant séchage du produit.

SELECTIVITE : ARBINOL B est sélectif des arbres, des arbustes, des tiges et des plants, feuillus et résineux. ARBINOL B ne provoque pas de retard de débourrement.
En raison de son mode et de sa persistance d'action, ne pas traiter les végétaux produisant des denrées destinées à l'alimentation.

REMARQUE : ARBINOL B doit être appliqué :
► en quantité suffisante
► de façon continue et visible
► aux emplacements les plus sensibles des végétaux
► à une fréquence adaptée à la pression exercée par le gibier.
En cas de pullulation excessive, les résultats peuvent être occasionnellement moins favorables.

PRECAUTIONS :
- Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter les précautions d'emploi.
- Porter des vêtements, des gants imperméables et des lunettes de protection.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine et hors de portée des enfants.
- Ranger dans des locaux hors gel, frais et ventilés.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Eliminer les emballages vides via une collecte ADIVALOR ou une collecte spécifique.
● **Le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire.**

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole et tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

AROLE PFB
620 av, Blaise Pascal - Z.I. - B.P. 6 - 77551 MOISSY-CRAMAYEL Cedex - FRANCE
Tél. (33) 01 64 88 93 05 - Fax: (33) 01 64 88 92 80 - Courriel : arole@arole.fr - **www.arole.fr**

Fiche de données de sécurité (FDS)
disponible sur **www.arole.fr**
et sur simple demande.

STÄHLER International GmbH & Co. KG
Postfach 2047 - 21660 STADE - ALLEMAGNE
www.staehler.com



